

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 660

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 660 18 novembre 1982
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année (1983): 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer

660

Domaine public

Santé: sortir de l'impasse

Il y a dix jours, Hans Hürlimann présidait une conférence nationale de la santé. Objectif: économiser tous azimuts. L'exercice n'est pas nouveau. Jusqu'à présent, ces rencontres au sommet n'ont abouti qu'à des déclarations d'intention qui n'ont rien changé à l'évolution alarmante des coûts de la santé.

Quelques points de repère pour circonscrire le problème, fixer les enjeux et tester la volonté d'aboutir des partenaires en cause — médecins, assurances, cantons.

La situation, tout d'abord. En vingt ans, le produit social brut a quintuplé alors que les dépenses de santé ont décuplé. En 1982, les Suisses dépensent quelques quinze milliards de francs pour se soi-

gner, 8% du produit social brut. Selon le concordat des caisses-maladie, le temps n'est pas éloigné où une grande partie de la population devra consacrer un mois entier de salaire pour se soigner.

Cette évolution confine à l'absurde quand on sait que ces vingt dernières années l'espérance de vie n'a guère augmenté et que l'état de santé général n'a pas ou peu évolué positivement. Les dépenses de santé par habitant varient de 1 à 4 dans les pays occidentaux alors que les indicateurs de santé montrent des variations inférieures à 5%!

Pour compléter le tableau, ajoutons-y un système hospitalier surdimensionné et une densité de médecins qui, au rythme actuel, doublera pendant ces quinze prochaines années — un médecin pour deux cents habitants.

La machine est emballée et tous les appels à la modération n'y changent rien, substantiellement.

SUITE ET FIN AU VERSO

BULLETIN VERT

Le pari des 900 lignes

Vingt-trois colonnes de quarante-quatre lignes au mieux, soit mille douze lignes au total par numéro (chaque ligne comporte une cinquantaine de signes ou espaces, en moyenne).

Soustraire au bas mot une centaine de lignes pour les titres et intertitres, pour un minimum de mise en pages.

Largement compté: «Domaine Public», c'est une livraison hebdomadaire de neuf cents lignes, en réalité presque toujours moins, puisqu'un schéma, une photographie ou un dessin viennent alléger le total. Mais ne coupons pas les cheveux en quatre.

Neuf cents lignes, c'est à la fois peu et c'est beaucoup. Pas de quoi chanter la victoire définitive de la liberté d'expression et du pluralisme des opinions. Pas de quoi mordre dans les tirages qui donnent le ton, ni servir d'antidote aux millions de l'éditeur de «Blick», par exemple.

Mais tout de même: ces neuf cents lignes sont le signe qu'un espace de presse libre peut exister, propice à une réflexion critique et indépendante. Par la volonté de 3000 abonnés et d'une rédaction décidée à jouer le jeu de l'analyse politique et économique sans complaisance.

Certes, l'entreprise est fragile: elle tient à l'engagement sans faille de journalistes amateurs, tous absorbés par la vie professionnelle; et elle se nourrit exclusivement de la confiance et de la tolérance — denrées rares par les temps qui courent! — de lecteurs sollicités tous azimuts dans le grand déferlement des moyens de communication de masse.

En toute connaissance de cause, nous disons pourtant: DP continue à nous intéresser; les idées ne manquent pas, ni les projets; et vous? Question cruciale traditionnelle au renouvellement des abonnements. Le bulletin vert encarté dans ce numéro facilitera la réponse!

NB. Le prix de l'abonnement doit passer de Fr. 52.— à Fr. 55.—. Renchérissement oblige. Trois francs supplémentaire, ça reste désagréable, même si c'est compté au plus juste. Merci d'en prendre tout de même bonne note!